

janvier - février 2014 n°68



Réserve Naturelle BAIE DE SAINT-BRIEUC

La Lettre



Plan de
gestion :

1^{ère} partie

Les
enjeux

Actualités

Bernaches aux champs

Police et justice sur la Réserve

Rapport d'activités

Carnet de saison

Bruant des roseaux

Puffin des baléares

Bilan Wetland

Phalarope à bec large

Découvrir

Le festival Natur'Armor



Bernaches aux champs

Le broutage des oies bernaches sur les champs n'est pas un phénomène nouveau ni spécifique à la Baie de Saint-Brieuc. Mais ce phénomène a pris de l'ampleur ces dernières années, probablement en lien avec une raréfaction de leur principale ressource alimentaire en baie de Saint-Brieuc que sont les algues vertes.

En 2011, des premiers dégâts ont été constatés. Le phénomène s'est amplifié au cours de l'hiver 2012-2013. Un partenariat a été mis en place entre les agriculteurs, la chambre d'Agriculture et la mairie d'Hillion pour suivre les dégâts occasionnés aux cultures, et tester des mesures afin de limiter les impacts de ce broutage.

Police et justice sur la réserve

Une visite des Procureurs de la République de Saint-Brieuc et de Saint-Malo, ainsi que des officiers de police judiciaire a été organisée par l'Office Nationale de la Chasse et de la Faune sauvage (ONCFS) sur la Réserve Naturelle le 26 novembre. A cette occasion, la Réserve Naturelle a pu présenter les actions de surveillance et de police entreprises afin de préserver le patrimoine naturel du fond de baie.



Rapport d'activités

Comme chaque année, un bilan des actions entreprises par les gestionnaires de la Réserve Naturelle fait l'objet d'un rapport d'activités. Le bilan 2013 est téléchargeable sur le site de la Réserve Naturelle :

<http://www.reservebaiedesaintbrieuc.com>



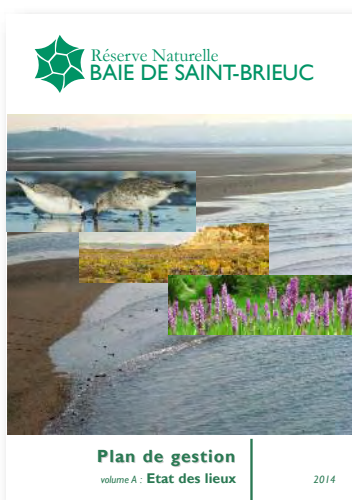


Toutes les réserves naturelles doivent définir leurs actions dans le cadre d'un document de référence : le plan de gestion. Ce document précis constitue la référence avant la programmation de toute intervention. Ce document est établi pour une durée de 5 ans. Il est élaboré par les gestionnaires de la réserve naturelle, et est validé par le conseil scientifique, le comité consultatif de la réserve naturelle, le Préfet et le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel.

Le 1er janvier 2014, le 3^{ème} plan de gestion de la Réserve Naturelle de la Baie de Saint-Brieuc est entré en vigueur. Il constitue l'aboutissement de plusieurs mois de réflexion et de travail effectué par les gestionnaires de la Réserve que sont Saint-Brieuc Agglomération et Vivarmor Nature avec l'appui des experts du Conseil Scientifique de la Réserve Naturelle.

Un plan de gestion, pourquoi faire ?

Le plan de gestion permet d'assurer la continuité et la cohérence de la gestion dans l'espace et le temps. Il est la référence permanente pour la gestion sur la durée du plan et une mémoire de la Réserve Naturelle réactualisée régulièrement.



Le 1^{er} volume fait la synthèse de l'ensemble des connaissances acquises sur le site. Après avoir identifié et hiérarchisé le patrimoine naturel, évalué les fonctionnalités des écosystèmes, et analysé le contexte socio-économique, il définit les grands enjeux de conservation, d'acquisition de connaissance et de sensibilisation.



À partir des enjeux définis pour cette espace, le second volume du plan de gestion définit les objectifs à long terme de conservation du patrimoine, d'acquisition de connaissances, et de sensibilisation du public. Ces objectifs "idéaux" sont ensuite traduits en objectifs opérationnels au sein d'un programme d'actions pour la période 2014-2018.

Un 3^{ème} plan de gestion pour la Baie

histoire des plans de gestion :

En 1991, Réserves Naturelles de France éditait le premier guide méthodologique pour rédiger un plan de gestion (guide réactualisé régulièrement). En s'inspirant des travaux similaires menés sur les "management plans" des espaces protégés du Royaume Uni, ce travail avait comme objectif de transposer et d'adapter cette démarche au contexte des réserves naturelles et des autres espaces protégés français. En 1995 une circulaire du ministère officialisait la méthodologie et soulignait la nécessité d'un plan de gestion écologique pour chaque réserve naturelle. Elle le rendait obligatoire par décret en mai 2005. Actuellement une réflexion est en cours pour que tous les espaces naturels soient dotés de ce type d'outil.

Les objectifs généraux à long terme ont été définis dans le premier plan de gestion de la Réserve Naturelle. Bien qu'ils aient été reformulés dans le second plan de gestion, ces objectifs restent constants dans les plans successifs.



Le programme 2004-2008 a permis la mise en œuvre de la réglementation de la Réserve Naturelle (balisage, fermetures des accès, sensibilisation du public à la réglementation, surveillance, police...). Ce programme a également permis le développement de la gestion durable de ressources (avec la gestion du gisement de coques par exemple), ou la protection stricte de certains écosystèmes (comme par exemple la mise en évidence de l'importance de la protection des prés-salés pour l'ichtyofaune).

Dans le cadre du programme 2009-2013, la Réserve Naturelle a poursuivi la mise en œuvre de la protection du site (évolution de la réglementation face aux nouvelles activités, information du public...), et le développement des connaissances sur la biodiversité, la fonctionnalité et les services rendus par des écosystèmes.

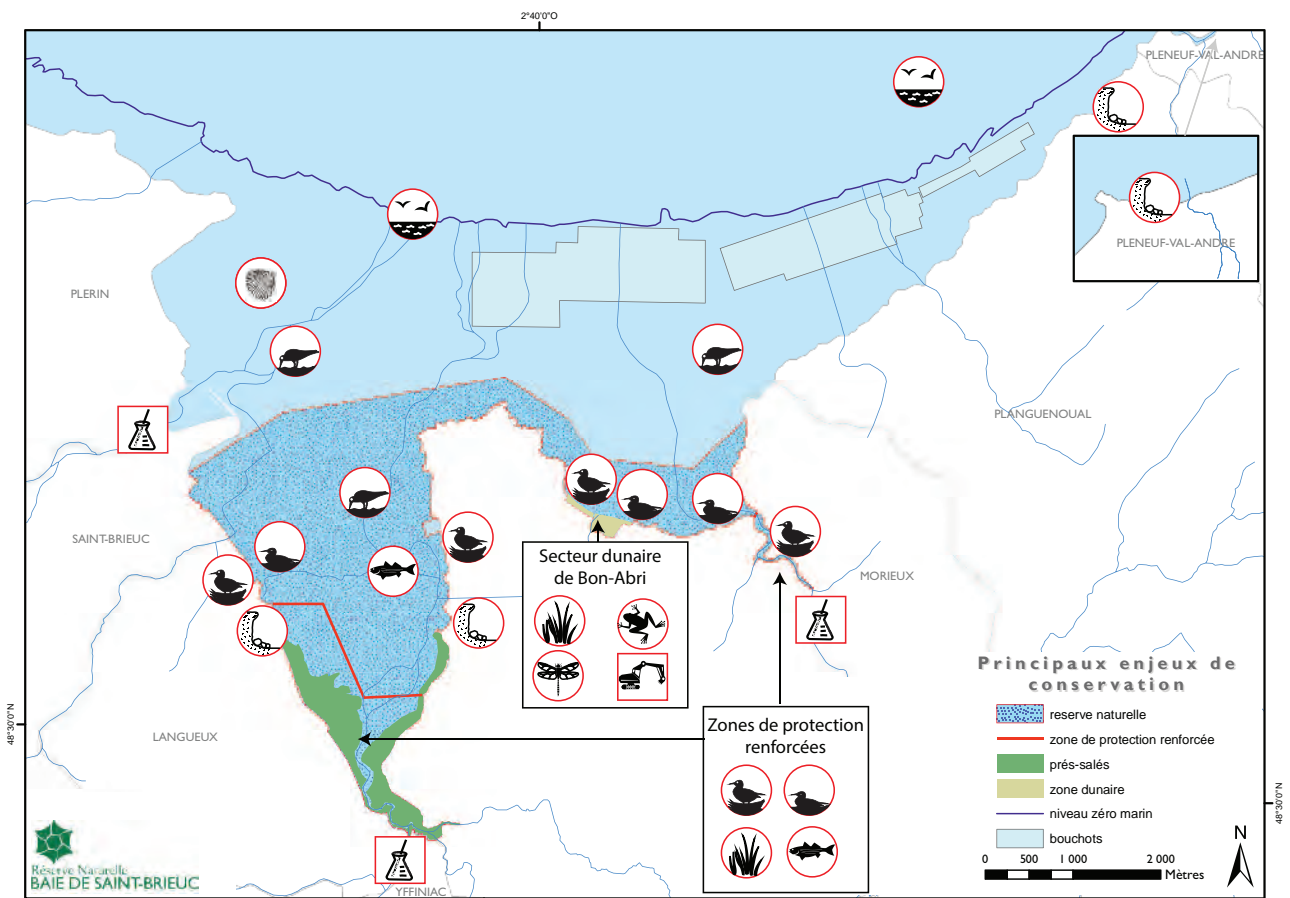


Dans le programme à venir, la Réserve Naturelle doit poursuivre l'acquisition de connaissances sur le fonctionnement des écosystèmes et des réseaux trophiques associés, ainsi que leurs réponses aux perturbations anthropiques. La Réserve Naturelle nationale de la baie de Saint-Brieuc doit jouer un rôle important dans le développement d'outils pour évaluer l'érosion de la biodiversité, l'impact des changements climatiques et des pressions anthropiques toujours plus importantes sur le littoral. Ces connaissances sont primordiales pour la conservation des équilibres biologiques.

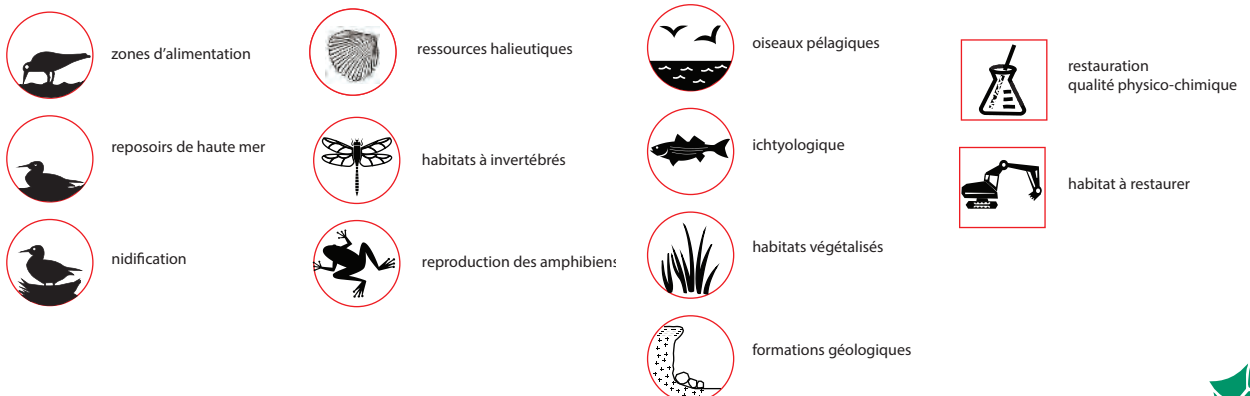
Les enjeux de conservation

La Réserve Naturelle nationale de la baie de Saint-Brieuc a été créée en 1998 afin de protéger ce site d'hivernage et de halte migratoire d'intérêt international, en "assurant la pérennité de ces milieux naturels" (demande de classement en Réserve Naturelle, 1981) et en réunissant des conditions optimales pour le repos et l'alimentation de l'avifaune. La pérennité de cette capacité d'accueil dépend d'une part de la diminution du dérangement de l'avifaune, d'autre part du maintien de la fonctionnalité biologique du fond de baie (estran et prés-salés).

La forte productivité de ces écosystèmes confère au fond de baie une place essentielle dans le réseau trophique et exerce une influence sur l'ensemble des écosystèmes de la baie de Saint-Brieuc. Ces écosystèmes jouent donc un rôle essentiel dans l'équilibre des chaînes alimentaires marines littorales.



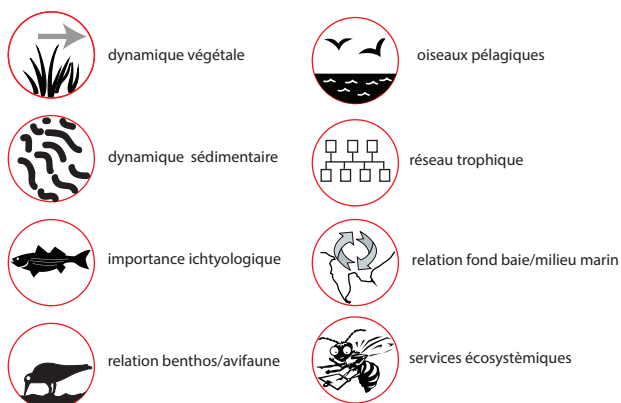
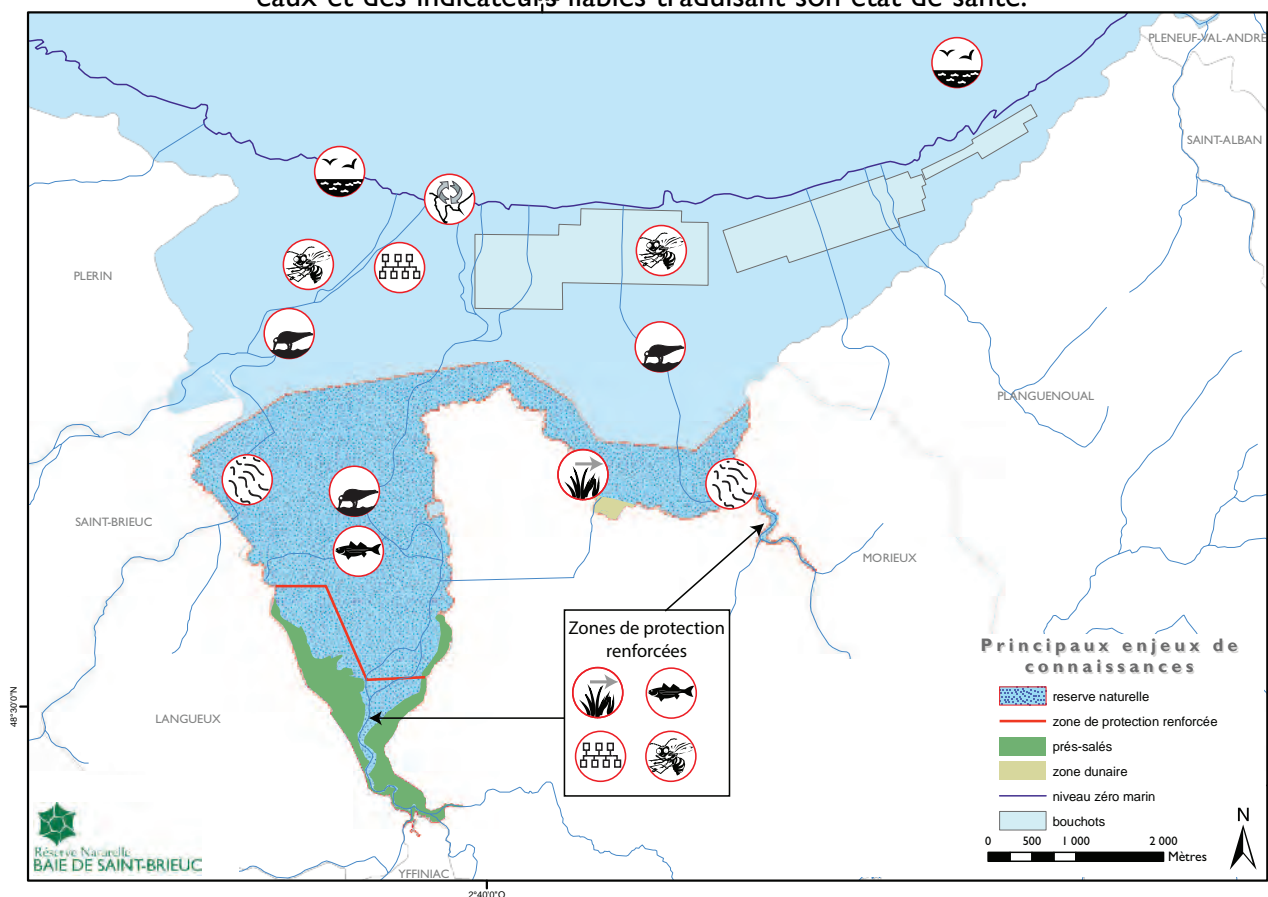
Sur cette carte sont figurés les principaux enjeux de conservation du patrimoine naturel. Ces enjeux ne se limitent pas au territoire classé en Réserve Naturelle.



Les enjeux de connaissance

La mise en œuvre d'une politique de protection ne peut se réaliser sans un appui scientifique indispensable à la compréhension des phénomènes physiques, chimiques et biologiques qui conditionnent l'évolution des écosystèmes littoraux. **La recherche est un outil indispensable pour une politique à la fois de protection et de gestion du littoral. Le développement des connaissances vis à vis de la crise environnementale de perte de biodiversité doit être une priorité.** Les réserves naturelles sont des sites privilégiés pour mettre en place des programmes d'études, de suivis et de recherche.

Dans la baie de Saint-Brieuc, soumise à diverses activités et impacts anthropiques, l'étude des peuplements benthiques est fondamentale pour caractériser "son état de santé", et pour estimer les ressources trophiques disponibles pour les producteurs secondaires et les prédateurs tels que les oiseaux. Avec la mise en place progressive du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) en baie de Saint-Brieuc, la Réserve Naturelle et ses partenaires scientifiques doivent développer des outils de suivis de la qualité biologique des eaux et des indicateurs fiables traduisant son état de santé.



Les différents volumes du plan de gestion sont téléchargeable sur le site de la Réserve Naturelle : <http://www.reservebaiedesaintbrieuc.com>

A suivre dans la prochaine Lettre :
2^{ème} partie : Les objectifs



Carnet de saison

Dates des prochains comptages ornithologiques

mercredi 29 janvier, 15h45

mercredi 5 février, 8h30

jeudi 20 février, 8h

Parmi les observations peu communes de cet automne : Antoine Plévin a observé une [Hirondelle des fenêtres](#) mi décembre ! Une [Harelde boréale](#) avait été signalée par Mathieu beaufils début décembre et a été à nouveau observé par Eric Briens et Michel Plestan du 26 au 28 décembre. Eric Briens a observé un [Phalarope à Bec large](#) à Bourienne le 24 décembre et un [Goéland bourgmestre](#) a été observé par Michel Plestan le 30 décembre. Enfin 6 [Oie des moissons](#) ont été décelées par Michel Plestan en début d'automne et 7 [Spatule blanche](#) toujours présentes sur le site début décembre.

Le comptage Bruant des roseaux coordonné par le GEOCA a eu lieu les 30 novembre et 1er décembre. Plus de 4600 individus ont été dénombrés sur différents sites du département dont 670 en Baie de Saint-Brieuc.

Le dénombrement des laridés a été réalisé le 15 décembre. 11280 individus toutes espèces confondus ont été comptabilisés ce qui est relativement faible au regard des données acquises depuis le début de l'opération en 2004. A noter toutefois un nombre important de [Goéland argenté](#) (1231 ind.), le plus fort observé depuis 2004. De beaux effectifs de limicoles étaient également présents au mois de décembre avec par exemple 4153 [Bécasseau maubèche](#), 3062 [Bécasseau variable](#), 1300 [Pluvier doré](#) et 2400 [Vanneau huppé](#).

Le comptage Wetlands 2014 a eu lieu le 7 janvier en fond de baie et les effectifs de quelques espèces ont été affinés sur le reste de la semaine. Cela a permis de faire le point sur les effectifs d'oiseaux d'eau hivernant accompagnés nombreux bénévoles. En ce qui concerne les anatidés, les effectifs de [Bernache cravant](#) (537 ind.) et de [Canard siffleur](#) (100 ind.) restent faibles comparativement à ce qui pouvait être observé il y a encore quelques années. Il convient en revanche de souligner la présence de 2800 [Macreuse noire](#) et 120 [Canard souchet](#). Côté limicoles, parmi les habituels nous avons pu observer d'important effectifs de [Vanneau huppé](#) (2500 ind.), de [Pluvier doré](#) (1300 ind.). A noter également plus de 600 [Bécasseau sanderling](#), espèce en hausse constante depuis début 2000, et l'hivernage de 4 [Chevalier aboyeur](#), d'un [Chevalier guignette](#) et d'un [Chevalier arlequin](#). Quelques espèces moins communes ou en effectifs faible ont également été observées : 2 [Harelde boréale](#), 2 [Macreuse brune](#), 2 [Plongeon imbrin](#), 15 [Harle huppé](#), 1 [Eider à duvet](#), 1 [Bernache à ventre pâle](#), 2 [Grèbe esclavon](#), 4 [Puffin des baléares](#), 45 [Mouette pygmée](#), 9 [avocette élégante](#)...

L'ensemble des comptages sont disponibles sur le site internet de la Réserve naturelle à la rubrique "Gérer".

Zoom sur...

Le Phalarope à bec large *Phalaropus fulicarius*



La taille du Phalarope à bec large est à peu près semblable à celle du bécasseau variable. En période internuptiale, l'adulte possède un plumage uniforme gris clair sur le dessus. En vol il peut facilement être confondu avec le Bécasseau sanderling mais la barre alaire blanche se prolonge nettement plus vers la main chez ce dernier. Le plumage nuptiale est nettement plus coloré avec des tons marron-orangés vif sur la poitrine et le ventre et un motif blanc sur la tête (moins prononcés et plus terne chez le mâle). Le manteau et les couvertures alaires sont dominés par le noir avec de larges lisérés chamois-marron. Le bec est plus court et plus épais que chez le Phalarope à bec étroit. Le Phalarope à bec large se nourrit à la surface.

Eric Brienc a observé 1 individu le 24 décembre dernier en fond de baie de Saint-Brieuc. L'observation de cette espèce est relativement rare en fond de

baie. Dans le cas présent, elle peut être liée aux épisodes de tempêtes de cette fin d'année. En effet lors de sa migration de la toundra arctique vers ses zones d'hivernage situées au large du sud et de l'ouest de l'Afrique l'espèce ne se rapproche que très peu des côtes. Même si elles ne concernent en générale que très peu d'individus, les observations de l'espèce peuvent être considérées comme régulières sur la façade Manche-Atlantique. C'est également le cas en Côte d'Armor où une cinquantaine de mentions de l'espèce dont signalées de 1978 à 2013 sur une période s'étalant principalement de septembre à décembre. Les observations ne concernent en général qu'un seul individu mais des groupes plus importants peuvent toutefois être observés : 12 à Pleubian en septembre 1993, 3 sur l'archipel des Sept-îles en novembre 2005 et 3 à Trébeurden en décembre 1993 (Base de données GEOCA).



Découvrir



Le festival Natur'Armor

Du papillon qui vole dans notre jardin au requin de 12m qui nage dans la baie de Saint-Brieuc, cette nature recèle de richesses insoupçonnées

Vous vous posez une question sur la nature ? Près de 80 structures, photographes naturalistes et artistes qui agissent pour la préservation de la biodiversité et de la géodiversité en Bretagne seront présents pour répondre à toutes vos interrogations.

Des sorties seront organisées pour observer les oiseaux de la Réserve Naturelle Nationale la baie de Saint-Brieuc, la nature des vallées briochines ... mais aussi des conférences nature, des ateliers ludiques pour les enfants...

Venez nous retrouver les les 7, 8 et 9 février 2014, au centre des Congrès de Brézillet à Saint-Brieuc.

Pour plus de renseignement :
02 96 33 10 57 de 9 h à 13 h du lundi au vendredi
vivarmor@orange.fr
ou sur le site internet www.vivarmor.fr

VivArmor Nature présente le 9° festival
Natur'Armor
Le rendez-vous de tous les curieux de la nature

Saint-Brieuc
7, 8 et 9 février
2014

Expositions
Animations
Sorties nature
Activités pour les enfants
Conférences

Entrée :
2 € à partir de 16 ans

Vous trouverez dans ce numéro de la Lettre une invitation pour le Festival

ISSN 0753-3454

Conception et réalisation
Alain Ponsero, Anthony Sturbois

Crédits photographiques
Anthony Sturbois, Alain Ponsero, Erick Laucher

Abonnement
Vous pouvez recevoir gratuitement **La Lettre** sur simple demande, soit par mail, soit par courrier.
Vous pouvez vous abonner directement sur le site internet : www.reservebaiedesaintbrieuc.com



Réserve Naturelle Nationale
Baie de Saint-Brieuc
site de l'étoile
22120 Hillion
Téléphone : 02 96 32 31 40
Télécopie : 02 96 77 30 57
rn.baiedesaintbrieuc@espaces-naturels.fr
www.reservebaiedesaintbrieuc.com



Saint-Brieuc Agglomération
3, place de la Résistance
BP 4403
22044 Saint-Brieuc
Téléphone : 02 96 77 20 00
Télécopie : 02 96 77 20 01
www.saintbrieuc-agglo.fr
accueil@saintbrieuc-agglo.fr



VivArmor Nature
10, boulevard Sévigné
22000 Saint-Brieuc
Téléphone/fax : 02 96 33 10 57
<http://pagespro-orange.fr/vivarmor>
vivarmor@orange.fr